

EN LIGNE CE MOIS-CIsur <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge>**La forge numérique**

Retour dans les archives de la Forge numérique.

À écouter► *Dernier cercle pour P'tit Quinquin*

DAVID VASSE

► *Carnets de Kiev 1941-1943 : Journal d'une bibliothécaire russe pendant l'occupation allemande*

BORIS CZERNY

► *La manipulation de masse à l'ère numérique.*

DAVID COLON

► *Un art au service d'une élite ?*

EMMANUEL GUY

► *Vers un nouvel eugénisme*

JACQUES TESTART

► *La Comédie humaine de François Truffaut : enjeux de la référence balzacienne*

JULIE ANSELMINI

► *La médecine légale au service de l'histoire et vice-versa*

PHILIPPE CHARLIER

À voir► *La géographie sociale confrontée aux enjeux de ce nouveau siècle*

ROBERT HÉRIN

► *Mémoire et fictions littéraires (XX^e et XXI^e s.)*

VINCENT D'ORLANDO, MARIE HARTMANN, BELINDA CANONNE ET MARIE-HÉLÈNE BOBLET

► *La reconnaissance du génocide culturel au Canada*

FANNIE LAFONTAINE

► *Ma traversée de Tchernobyl*

GALIA ACKERMAN

► *I take good things from wherever I can find them...**Abundantly and shamelessly.*

AMRUTA PATIL

► *Les solutions aux difficultés de la recherche française*

SERGE HAROCHE

► *Oublier le genre ? Un défaut d'intelligence du monde social*

MARGARET MARUANI

**Paroles de Normands.
Ressources historiques pour
l'étude des parlers normands**

Vingt-cinq ans après la publication par René Lepelley, professeur de dialectologie normande à l'Université de Caen, de son anthologie intitulée *Paroles de Normands : textes dialectaux du XII^e au XX^e siècle* (1995, Presses universitaires de Caen), le projet « Paroles de Normands », initié par la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, vise à rechercher dans les bibliothèques et les dépôts d'archives les textes et documents en patois normand ou traitant du patois normand, rédigés entre le XVI^e siècle et la Première Guerre mondiale. L'objectif est d'éditer des textes encore inédits et de constituer un corpus aussi complet que possible, corpus qui sera mis en ligne en utilisant les outils développés par le Pôle Document Numérique de la MRSH.

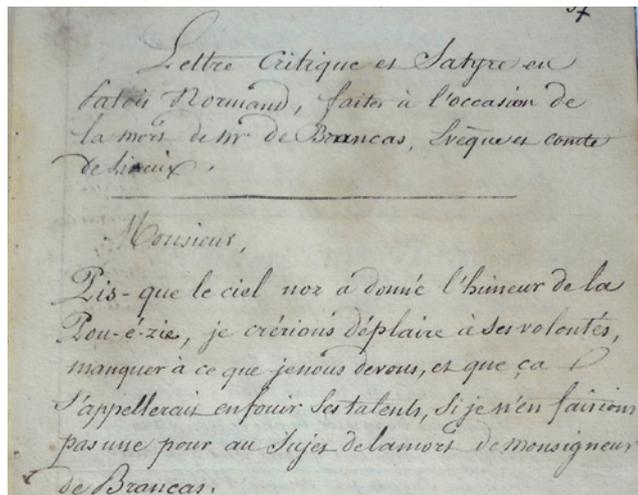
Ce projet ambitieux permettra à terme la mise à disposition auprès du public de centaines de textes dialectaux, du Moyen Âge à l'aube du XX^e siècle : des poésies, des pamphlets, des pièces de théâtre, des nouvelles, etc. Après déjà plusieurs mois de travail, centré pour le moment sur les archives et documents d'Ancien Régime, des dizaines de textes totalement inédits ont déjà été retrouvés et leur édition est en cours. Cette première tranche devrait être mise en ligne dans les prochains mois.

À l'heure où la Région Normandie, soucieuse de son patrimoine immatériel, a mis en place un plan régional de sauvegarde et de valorisation des parlers normands, ces matériaux sont principalement destinés aux linguistes et aux historiens, mais aussi à un large public, en France et à l'étranger.

Direction scientifique :

Christophe Maneuvrier (christophe.maneuvrier@unicaen.fr)et Stéphane Lainé (stephane.laine@unicaen.fr)

Coordination, recherche des textes et édition :

Patrice Lajoye (patrice.lajoye@unicaen.fr)

Page de titre d'une satire en patois normand contre l'évêque de Lisieux. 1760. Médiathèque André-Malraux de Lisieux, ms 37. Cliché: Patrice Lajoye

Mémoires et enjeux du maritime en Normandie

Le Centre culturel international de Cerisy organise, en collaboration avec le pôle Maritime de la MRSH, la Région Normandie, et la Direction régionale des affaires culturelles Normandie (DRAC), le colloque « Mémoires et enjeux du maritime en Normandie » qui devrait se tenir, si la situation le permet, du 16 au 19 septembre au Château de Cerisy. Responsables scientifiques : Vincent Aubin, Pascal Buléon, Christophe Maneuvrier, Frédérique Turbout

La région Normandie possède la plus importante façade maritime française et se trouve au bord du couloir qui voit passer un quart du commerce maritime mondial. Elle accueille le troisième complexe portuaire européen, possède quatre grandes gares maritimes, et compte également de nombreux plaisanciers, marins pêcheurs et passionnés de sports nautiques. Malgré ces traits majeurs témoignant d'une activité importante, l'image de la Normandie reste celle d'une région essentiellement terrienne. Comment expliquer la permanence de ces représentations qui affirment, à tort, que les Normands sont peu tournés vers les mers ?

Ce colloque engagera une large réflexion entre élus, acteurs et chercheurs pour révéler au plus grand nombre

la richesse du patrimoine maritime normand, tout en favorisant un dialogue entre acteurs de ce monde maritime. Puis, après avoir dégagé les principaux enjeux du maritime au regard des défis actuels, il s'efforcera de l'intégrer dans la stratégie régionale. Dans cette perspective, les débats s'organiseront autour de trois questions : en quoi la Normandie est-elle une grande région maritime ignorée notamment en matière de patrimoine ? Quels sont les acteurs de ce patrimoine et comment favoriser leur mise en réseau ? Comment la région peut-elle « réinvestir » sa maritimité aujourd'hui et demain ?



À Cerisy, un foyer de création et d'échanges

Une formule unique offrant aux écrivains, artistes et chercheurs qui œuvrent à un projet personnel, de prendre le temps de « penser avec ensemble ».

Si Pontigny s'est illustrée par ses décades littéraires, philosophiques et socio-politiques, l'abbaye bourguignonne offrait aussi à « ceux, Provinciaux ou Parisiens, chez qui les besoins d'esprit sont des besoins ; à ceux, Parisiens ou Provinciaux, qui ne s'accrochent ni de la solitude absolue, sans renouvellement, ni des frottements usants de la vie urbaine » (Entretiens d'été de l'Abbaye de Pontigny, août-septembre 1910, Paul Desjardins) un foyer où se retirer pour penser.

Là, les écrivains venaient travailler, « chacun en sa chaudière », tout en ayant la possibilité d'échanger lors des repas, des promenades sous la charmille ou encore des soirées. Paul Desjardins l'écrivait, « il faut du temps, un peu de temps, un temps que le métier n'accorde pas, un temps qu'on n'a pas dans les villes. Il faut une allée

de jardin où l'on marche de compagnie, dans le silence qui clôt une journée riche en compréhension ».

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, Cerisy, à son tour, a accueilli des écrivains, artistes et chercheurs venus, parfois accompagnés de leurs familles, profiter du calme du château normand. C'est ainsi, par exemple, qu'Eugène Ionesco a écrit Amédée ou comment s'en débarrasser et Jacques ou la soumission. Cerisy a aussi inspiré l'écrivain et essayiste Albert Memmi, les sociologues Michel Crozier et Alain Touraine ou encore le musicien André Boucourechliev.

Aujourd'hui, l'association des Amis de Pontigny-Cerisy souhaite, en réponse à une demande formulée par plusieurs de ses membres et à une période de forte incertitude, renouer avec cet héritage.

Plus d'informations <https://cerisy-colloques.fr/foyer-cerisy/>

Regard juridique sur une application de contact tracing

S'il est difficile de rendre compte d'une situation en perpétuelle évolution, il s'avère que du point de vue du droit, la crise sanitaire actuelle illustre des tendances qui ne sont pas nouvelles. Au contraire, elles ne sont qu'une manifestation supplémentaire de l'orientation sécuritaire prise par les autorités politiques ces dernières années, tant et si bien que le regard d'un juriste sur la situation ne peut malheureusement se solder que par un haussement d'épaules résigné.

L'exemple de l'application « StopCovid » est particulièrement révélateur à ce sujet. Alors même qu'il n'est pas certain que le projet aboutisse, le débat qu'il a suscité met en lumière les effets très paradoxaux de l'utilisation des nouvelles technologies dans un contexte de crise.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclarée le 23 mars 2020 afin de lutter contre le Covid-19, et plus précisément pour accompagner le déconfinement progressif de la population actuellement prévu pour le 11 mai 2020, et éviter une recrudescence du virus, le gouvernement mise sur les nouvelles technologies et envisage de déployer une application mobile de contact tracing nommée « StopCovid ». Basée sur la technologie Bluetooth qui permet de détecter les appareils électroniques à courte distance, ce procédé permettra à un utilisateur qui a été diagnostiqué positif au Covid-19 de le signaler via l'application qui avertira ensuite les autres utilisateurs qui ont récemment été en contact avec lui et qui pourront alors se faire dépister à titre préventif.

Le déploiement d'un tel dispositif est légal en France à condition qu'il soit accompagné de certaines garanties et qu'il respecte la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles, constituée notamment du RGPD¹, ainsi que la Loi « Informatique et Liberté »². Or, si la Commission européenne³, et plus récemment la CNIL⁴ et le Conseil national du numérique⁵, ont émis un avis favorable sur le principe d'une telle application eu égard à son utilité dans le cadre d'une stratégie globale de déconfinement, il s'agit d'un « oui, mais... » qui pointe précisément du doigt le manque de garanties concernant la protection de la vie privée des utilisateurs.

En effet, bien que ce dispositif soit présenté comme étant fondé sur le volontariat, les autorités rappellent que le consentement des individus doit être libre, éclairé, spécifique et univoque. Cela signifie, entre autres, que la non-utilisation de l'application ne doit entraîner aucune conséquence négative pour l'individu (auquel cas cela constituerait une forme de contrainte affectant la liberté du consentement). En outre, les autorités précisent que si la finalité de protection de la santé justifie une telle application, l'atteinte au droit au respect de la vie privée doit être proportionnée par rapport à l'objectif poursuivi. Aussi, la mise en œuvre du dispositif doit être temporaire, limitée au temps et au cadre de la crise et doit disparaître à la fin de celle-ci, afin notamment d'éviter un phénomène d'accoutumance au traçage.

Outre l'efficacité du dispositif qui est d'ores et déjà discutée du fait de l'utilisation d'une technologie instable et de la nécessité d'un nombre très important d'utilisateurs, une des principales craintes liées au déploiement d'un tel dispositif est l'atteinte excessive aux libertés individuelles que cela peut entraîner, sous couvert d'une action menée dans l'intérêt général de protection de la santé des citoyens. Pourquoi une telle crainte ?

Les régimes d'exception, aussi controversés soient-ils du fait des restrictions aux libertés qu'ils provoquent et de la part importante des pouvoirs accordée au gouvernement au détriment du Parlement, font partie intégrante du régime juridique de la plupart des Etats afin de pouvoir répondre efficacement et immédiatement à des crises d'envergure. Pour autant, il est tout aussi répandu que l'utilisation de ces pouvoirs n'est justifiée que par l'existence d'une crise et que des mécanismes existent afin que ces pouvoirs soient rendus dès lors que la crise a disparu. Or, la France devient coutumière en matière de pérennisation de législations d'exception censées être temporaires. Par exemple, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les principaux mécanismes qui avaient été déployés durant un état d'urgence prorogé à de nombreuses reprises figurent aujourd'hui dans le droit commun. Concernant l'état d'urgence sanitaire, la prolongation de deux mois votée le 28 avril dernier dévoile de nouveau les faiblesses d'un dispositif dont la justification commence à s'essouffler.

Ainsi les risques juridiques liés à la mise en œuvre d'une application de contact tracing sont particulièrement accrus du fait de son développement durant une période de crise et d'inflation sécuritaire qui ne permet pas la tenue d'un débat démocratique optimal. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que le déploiement du dispositif « StopCovid » n'offre pas les garanties énoncées précédemment et cela engendre la crainte d'une surveillance généralisée de la population, déjà habituée aux mesures restrictives provisoires qui s'inscrivent dans la durée.

Crise du terrorisme, crise sanitaire... Sans oublier que celle-ci sera suivie d'une crise économique annoncée comme étant sans précédent et justifiant d'ores et déjà des mesures dérogatoires à la législation sur le temps de travail. Les autorités nationales et européennes craignent un phénomène d'accoutumance au dispositif « Covid-19 » et au traçage de la population qu'il implique. Mais les français ne sont-ils pas déjà accoutumés aux temps de crise et aux législations d'exception qui les accompagnent ?

Alexandre Labbay

Doctorant au CRDFED (Université de Caen Normandie)

Le Dictionnaire Électronique des Synonymes(DES) et ses graphes d'adjacence

Développé dans les années 1990 par deux chercheurs et mis en ligne au début des années 2000, le Dictionnaire Électronique des Synonymes ou DES du laboratoire CRISCO est un projet de recherche utilisant des outils mathématiques complexes pour représenter la synonymie. La base de départ, constituée à partir de sept dictionnaires classiques issu de l'INALF (Institut National de la Langue Française) a été améliorée avec un important travail de correction. Une vidéo de présentation de quelques minutes contient les éléments essentiels à retenir et une présentation détaillée du DES est disponible pour ceux qui souhaitent en savoir plus.

Le DES a régulièrement connu une fréquentation croissante des internautes : il est consulté à ce jour de 150.000 à 200.000 fois par jour soit environ deux requêtes par seconde. Bien sûr, il serait inexact d'extrapoler en affirmant qu'il s'agit de 150.000 à 200.000 visiteurs par jour ! Il est évident que très souvent un même visiteur effectue plusieurs requêtes comme nous le constatons dans les deux vidéos de remerciements Note2 .

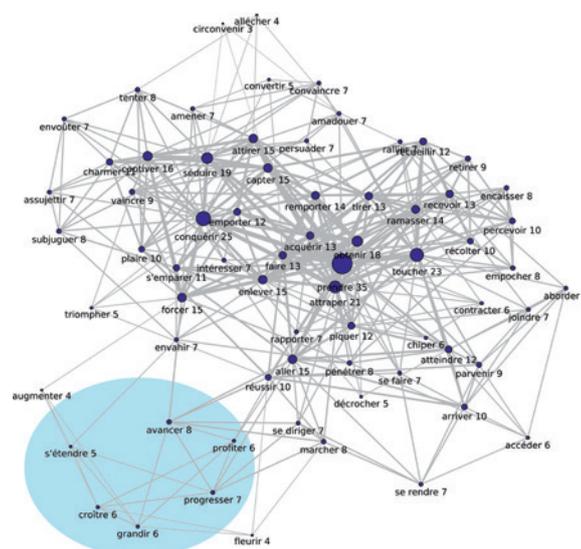
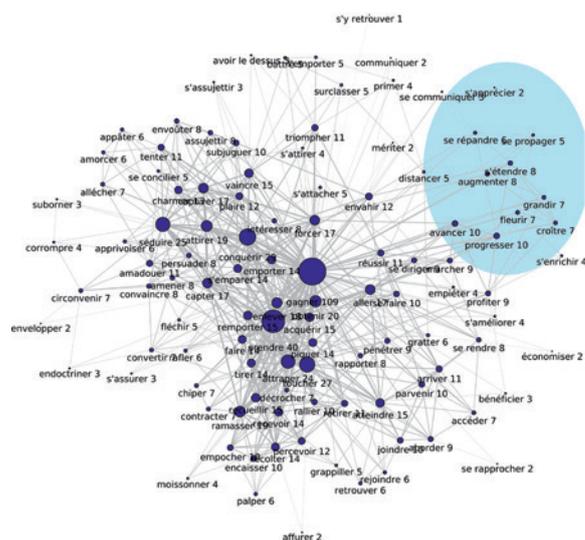
Comment expliquer un tel engouement ? Le premier argument en faveur du DES est sa simplicité d'usage : son interface est sobre et sans publicité. Les second et troisième arguments concernent la régularité de sa mise à jour et la facilité de passage d'un mot à un autre en un seul clic grâce à des liens hypertextes. Enfin le quatrième argument et non le moindre est sa « synonymie élargie » facilitant le travail de reformulation des rédacteurs.

Il existe une autre partie du DES, moins connue et certainement moins facile à appréhender : il s'agit de l'espace sémantique. Plusieurs articles ont déjà été réalisés sur ce sujet : un tutoriel avec curieux, les lettres d'actualités du DES n°7 avec travail, n°6 avec gagner et n°5 avec responsable et enfin un article sur ce blog « Le Dictionnaire Électronique des Synonymes du CRISCO et l'éventail des sens lexicaux » avec comprendre, compter, entendre et importer. L'intérêt de l'espace sémantique est d'obtenir rapidement sous forme graphique les différents sens d'un mot.

Cet article a pour but d'une part de donner quelques éléments de statistiques sur le DES et d'autre part de détailler un outil graphique autre que l'espace sémantique mais ayant la même finalité : le graphe d'adjacence. Avec cet outil, nous aborderons une méthode simple de nettoyage afin de rendre ce graphe plus lisible pour les vedettes qui ont beaucoup de synonymes.

L'article est à retrouver sur le Carnet de la MRSH : <https://mrsh.hypotheses.org/4435>

Laurette Chardon
CRISCO



L'église de Rigny et ses abords. De la colonia de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865)

Publication Presses universitaires de Caen - Éditions de sources, collection « Documents numériques »

La fouille des abords de l'église de Rigny a mis au jour, sous le cimetière paroissial, de vastes bâtiments de pierre du 7^e et du 8^e siècle identifiés avec la colonia Riniaco, domaine rural appartenant à Saint-Martin de Tours, et elle a révélé l'existence de deux églises antérieures à l'église actuelle qui date, pour ses parties les plus anciennes, de la seconde moitié du 11^e siècle. Elle a permis également de retracer la genèse et les transformations topographiques du centre paroissial ainsi que les étapes de la formation du cimetière et les fluctuations de ses limites depuis le milieu du 8^e siècle jusqu'à 1865, date de son transfert à Ussé. L'étude des pratiques funéraires du milieu du 8^e au milieu du 19^e siècle a porté sur la fouille de 1738 inhumations.

Au-delà de ces résultats, cette édition numérique propose un modèle inédit de publication de fouille, fondé sur les principes du logicisme, élaboré dans les années 1970 par Jean-Claude Gardin.

L'architecture de la publication est conçue de manière à permettre plusieurs niveaux de lecture, de la prise de connaissance rapide des résultats à l'examen détaillé de l'argumentation. L'accès au contenu se fait à travers quatre entrées : par le récit, par les diagrammes et les propositions logicistes et par les schémas chronologiques.

La présentation des résultats de la fouille fait l'objet d'un texte synthétique d'une dizaine de pages à peine (le récit) qui peut faire l'objet d'une lecture linéaire rapide, mais qui permet également d'accéder par des liens hypertextes à l'argumentation sous-jacente, modélisée soit sous la forme d'une suite de propositions logicistes de {P0} (les données initiales) à {Pn} (les propositions terminales) assorties d'illustrations et de commentaires soit sous forme graphique dans les diagrammes logicistes.

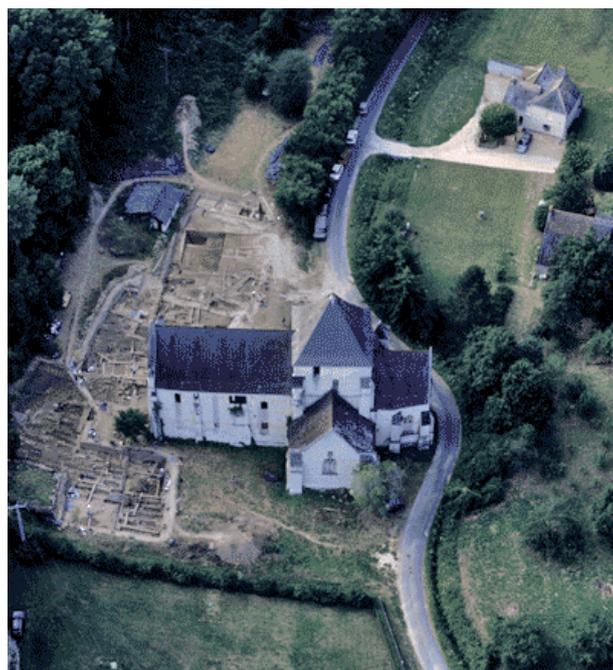
On peut accéder également aux résultats de la fouille par deux schémas chronologiques qui sont interactifs. Le premier donne une vue synoptique des changements d'usage du site et de l'alternance de l'occupation funéraire et des bâtiments, tandis que le second représente la répartition spatio-temporelle des groupes chronologiques de sépultures de part et d'autre des églises successives.

Le pôle [Document numérique](#) de la MRS H a apporté son expertise dans le domaine de la structuration des données en prenant notamment en charge la modélisation des textes et des raisonnements logicistes. Le pôle a également développé les solutions d'annotation manuelle en XML dans le respect des recommandations de la Text Encoding Initiative (TEI), les solutions d'accès aux données, aussi bien pour la lecture

des textes que pour les représentations interactives des raisonnements en archéologie. Pour des travaux similaires appliqués à des sources archéologiques, on pourra consulter la page de la revue [The Arkeotek Journal](#).

L'église de Rigny et ses abords. De la colonia de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865) est publié aux Presses universitaires de Caen et consultable en ligne à l'adresse : <https://www.unicaen.fr/puc/rigny/>

La collection « Documents numériques » rassemble des versions en ligne d'éditions de sources, de périodiques, de corpus, d'inventaires ouverts et évolutifs. Ces publications sont réalisées en collaboration avec l'équipe du pôle Document numérique de la MRS H de Caen, qui apporte son expertise dans le domaine de l'ingénierie éditoriale.



Actualité groupe de recherche Ichtya (CRAHAM - Pôle Document numérique)

La bibliothèque Ichtya et le thesaurus des poissons et des créatures aquatiques ont été mis en ligne :

• <https://www.unicaen.fr/ichtyalab/bibliotheque/accueil>

• <https://www.unicaen.fr/ichtyalab/thesaurus/accueil>.

La bibliothèque Ichtya rassemble des textes latins consacrés à l'ichtyologie qui furent publiés dans l'Antiquité, au Moyen Âge et à la Renaissance. Elle s'inspire de la Bibliotheca Ichthyologica, de Peter Artedi (1705-1735).

Son objectif est de fournir aux chercheurs, en complément des éditions de textes plus approfondies, un corpus de textes latins édités en XML-TEI, annotés, indexés et interrogeables. Elle est étroitement liée au thesaurus des poissons et créatures aquatiques.

Ce thesaurus rassemble les noms latins de poissons et de créatures aquatiques figurant dans les textes latins d'ichtyologie antique et médiévale, ainsi que quelques noms grecs et vernaculaires. Chaque nom est accompagné de la référence précise de la source d'où il provient. On trouvera aussi, pour chaque appellation, une ou plusieurs propositions d'identification, accompagnées de la référence de l'étude dans laquelle elles figurent et d'une note de commentaire si besoin est. Enfin, des liens assurent les renvois, soit à la forme principale, en cas de paronymie, de variante orthographique ou de forme vernaculaire, soit aux autres appellations désignant le même animal, en cas de synonymie.

Ces deux sites sont le résultat du groupe de recherche Ichtya (Thierry Buquet et Brigitte Gauvin (dir.)) qui rassemble des membres du Centre Michel de Boüard, (UMR 6273, Université de Caen Normandie – CNRS) et du pôle Document numérique de la Maison de Recherche en Sciences Humaines (USR 3486, Université de Caen Normandie – CNRS).

L'outillage et la documentation créés pour l'encodage du corpus est également consultable et téléchargeable en ligne à l'adresse suivante :

• Pour l'encodage des textes de la bibliothèque Ichtya :
<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/document/numerique/outils/compilations>

• Pour l'encodage des notices du thesaurus :
<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/document/numerique/outils/thesauri>

Ont collaboré à ce travail : Marie Bisson (dir.), Pierre-Yves Buard, Thierry Buquet, Brigitte Gauvin (dir.), Anne Goloubkoff, Barbara Jacob, Catherine Jacquemard et Marie-Agnès Lucas-Avenel.



Retour

L'écriture de la migration dans la littérature et le cinéma contemporains

Le flux ininterrompu des migrations contemporaines pose, de façon cruciale et récurrente, des interrogations vitales sur notre humanité en marche. Réfugiés climatiques, migrants économiques ou fuyant des guerres et des génocides meurtriers, naufragés de la Méditerranée, apatrides, exilés, ces figures aiguës des crises mondiales de notre planète heurtent notre conscience de l'altérité, nos valeurs, nos idéologies, notre tolérance, nos démocraties.

Le colloque « L'écriture de la migration dans la littérature et le cinéma contemporains pour adultes et pour enfants : frontières, passages, errances et figures du tragique » qui s'est déroulé à l'Université Caen-Normandie, la MRSH et l'Inspé Normandie-Caen du 21 au 23 novembre 2019, soutenu par l'Institut International Charles Perrault a tenté d'analyser ces migrations contemporaines en prenant comme champs disciplinaires le théâtre, le cinéma, la littérature contemporaine, la littérature de jeunesse afin d'examiner la sémantique, les images, les métaphores, les mots, les espaces pour parler de ces invisibles, de ces humains en errance, de leurs projets, de leurs vies, de leurs inscriptions provisoires ou définitives dans un pays européen, sur un sol qui ne les désire pas, dans des conditions d'une effrayante précarité.

Réunissant trente-trois communications dont douze sont le fait de chercheurs à l'international (Djibouti, Canada, Madagascar, Belgique, Italie, Allemagne, Espagne, Grèce), sans compter les tables rondes où ont débattu cinéastes, hommes de théâtre et membres de diverses associations locales, l'équipe réunissant quatre chercheurs du LASLAR, Anne Schneider, Yann Calvet, Magali Jeannin et Marie Cleren, a su relever le défi de cette réflexion commune sur les migrations. D'ores et déjà, un deuxième volet à ce colloque est prévu à Dijon les 26 et 27 novembre 2020 sous la houlette de la francophoniste Virginie Brinker.

La première matinée a été ouverte par une conférence inaugurale du poète et homme des lettres, Giovanni Dotoli qui a évoqué la dimension humaine et humaniste de la poésie, capable de prendre en compte l'altérité. S'appuyant sur Emmanuel Levinas, il nous a rappelé que le poète est celui qui développe un lien avec l'autre qui a quelque chose de transcendant. La poésie repose la question de l'immanence et du « rapport avec l'autre homme », pour reprendre Levinas. Cet acte de paix et ce sentiment de fraternité prennent alors leur valeur totale dans et par la poésie. (Conférence filmée : voir la Forge numérique de la MRSH université de Caen)

Les communications suivantes ont permis d'évoquer la confrontation entre utopies et réalités, en particulier dans les régimes de figuration où la vision de l'accueil du migrant, dans un idéal d'hospitalité, est en inadéquation avec leur réalité. La question sémantique s'est trouvée abordée sous les distinctions des termes d'alien, d'étranger et de migrant. (Khalil Khalsi)

Ana Isabel Labra Cenitagoya, quant à elle, explique que la littérature de la migration va jusqu'à un traitement de la question sous la forme de l'utopie. La littérature s'oppose à l'action, ce qui permet de comprendre la détresse du migrant. L'utopie suppose de faire un choix et d'être libre.

Afin d'aborder le théâtre, un ensemble de partenaires institutionnels (Théâtre de la Renaissance, Cie du phénix) proposait une discussion autour de la banalisation du racisme, de la volonté d'une universalité, par des mises en scènes très dépouillées, propres au théâtre du réel, convoquant la figure du migrant pensé dans la relation à l'autre. L'exemple d'Ulysse a également été abordé dans le cadre d'une mise en scène qui confronte notre imaginaire collectif d'Ulysse le voyageur à Ulysse le migrant.

L'après-midi s'est déroulé sous la forme d'ateliers. L'un a permis d'aborder des sphères géographiques différentes : d'un côté, l'Italie, avec les bandes dessinées et les romans de Laurent Gaudé et de l'autre côté, l'île de Mayotte.

Monica Venturi Delporte insiste sur le fait de la nécessité en Italie de raconter la migration et elle précise que les valeurs citoyennes portées par les bandes dessinées le sont autant pour les enfants italiens que pour leurs parents.

Quant aux romans de Laurent Gaudé, Christine Frotin-Bouilly relatent comment ils organisent une onde de choc dans l'espace et dans le temps. Le migrant est un individu qui lutte, un être humain volontaire qui n'a pas peur du risque. La description méliorative qu'en fait Laurent Gaudé se place dans le « faire-savoir ». Face à un « nous » effacé, selon Marielle Macé, il reste l'initiative individuelle, dans un système plurivocal dans et en écho de la complexité humaine.

Rémi Armand Tchokothe explique, en étudiant des auteurs de Mayotte, sous la forme d'ethnographie littéraire, la géopolitique mondiale et développe le concept de décolonité. (...)

Sophie Blanco-Vicente (INSPE - Normandie Caen)
et Anne Schneider LASLAR, UNICAEN

La suite de ce compte rendu est à retrouver sur le Carnet de de la MRSH : <https://mrsh.hypotheses.org/5001>



Les Presses universitaires de Caen face à la crise sanitaire



Le contexte de la crise sanitaire actuelle a provoqué une mise à l'arrêt du circuit de diffusion et de commercialisation de presque toutes les maisons d'édition, et a nécessairement eu des répercussions sur les activités des Presses universitaires de Caen (PUC).

Cependant, pendant toute la durée du confinement, l'équipe des Presses a œuvré, comme l'ensemble de l'université, à la continuité du service : les secrétaires d'édition ont pu assurer en télétravail le traitement des manuscrits qui leur étaient parvenus, une commission éditoriale s'est tenue en audioconférence le 30 avril et a permis d'examiner manuscrits et projets, tout a donc pu se dérouler relativement normalement, afin d'éviter un éventuel engorgement lors de la reprise générale des activités.

Si les activités de diffusion et de distribution de la recherche ainsi que les activités commerciales ont

réellement été entravées, du fait de la fermeture de notre diffuseur-distributeur et des librairies, il faut toutefois souligner que les PUC, comme la majorité des éditeurs publics, ont accordé le libre accès à leurs publications récentes sur les portails OpenEdition Books et OpenEdition Journals, et ont assuré la diffusion numérique de certains travaux dont la sortie papier a dû être retardée.

Par ailleurs, depuis l'annonce du déconfinement le 11 mai dernier, un calendrier de reprise des activités de diffusion-distribution a d'ores et déjà été mis au point par notre diffuseur : tous les ouvrages dont la parution était prévue en avril et mai seront reportés sur les mois de juin et juillet, et, si les PUC n'ont pas encore pu ouvrir leurs locaux au public, le service commercial a néanmoins repris l'intégralité de ses activités, et veille à honorer les commandes des libraires et les abonnements jusqu'à stoppés. Le retard pris sera rapidement absorbé, les libraires seront servis, et vous pourrez voir à nouveau vos publications dans les rayons des librairies.

Soyez assurés que nous continuons à travailler pour mettre en lumière vos travaux de recherche, en attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir à nouveau dans nos locaux.

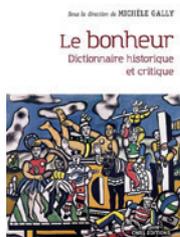
Laure Himy-Piéri

Directrice des Presses universitaires de Caen

Publication

Le bonheur - Dictionnaire historique et critique
Sous la dir. de Michèle Gally, CNRS Éditions

Philippe Chaniel, Salvador Juan, Frédéric Lemarchand, Michèle Dobré et Julien Vignet, tous membres du CERREV, ont contribué à cet ouvrage.



Publication partenaire

LES COLLOQUES
CERISY

Retrouvez les publications des actes des colloques du Centre International Culturel de Cerisy-la-Salle.

Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales

Direction : Julia CSERGO, Christian HOTTIN, Pierre SCHMIT
Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Subjectivités numériques et posthumain

Direction : Sylvie BAUER, Claire LARSONNEUR, Hélène MACHINAL, Arnaud REGNAULD
Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme



/mrsh.normandie.caen



@MrshCaen